

STEVE CROCKER:

Bienvenue, tout le monde. Puis-je vous demander de prendre vos places? Et je tiens à m'excuser. Nous avons eu quelques différences de compréhension quant à savoir si cette réunion a été convoquée à 09:50 ou à 10:00 Mais nous sommes y sommes maintenant.

Je suis Steve Crocker, président du Conseil de l'ICANN. Ceci est une rencontre entre le ccNSO et le Conseil de l'ICANN.

Lesley Cowley, Byron Holland, Hiro Hotta à ma gauche. Chris Disspain, nous devrions peut-être--si Mike Silber vient, nous allons lui demander de prendre place parmi nous, les personnes nommées par le ccNSO au Conseil de l'ICANN.

À mon avis, le principal avantage d'une session comme celle-là est de donner à la Commission l'occasion d'entendre dans un forum pure et simple les principales préoccupations que vous avez à l'esprit.

Nous avons un ensemble de sujets qui ont été suggérés des deux côtés pour discussion. Je vais juste les lire rapidement et ensuite remettre les choses à Lesley pour gérer et orchestrer toute la session et aussi intégrer et choisir un cheminement approprié à travers ces sujets.

Thèmes que nous avons reçus suggérés par le ccNSO: des règles de conflit d'intérêts post membres de la Commission. Finances de l'ICANN, suivis de la réunion de Singapour incluant le statut actuel du nouveau système financier et l'avis du Conseil sur sa ventilation; et opérations du conseil, ce qui a et va changer dans un avenir proche à bord. Certains sujets qui nous sont parvenus sont les points de vues du ccNSO sur le rapport JAS ; progrès accomplis sur le cadre d'interprétation, y compris la demande de liaison de la Commission ; Recherche d'un nouveau PDG, quelles qualités pensez-vous que nous devrions chercher chez un nouveau PDG; et les principes déontologiques, quels sont vos trois principales préoccupations et propositions pour y remédier.

---

*Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Avec cela, permettez-moi de remettre les choses à Lesley.

LESLEY COWLEY:

OK, merci, Steve. Et Bonjour à toutes et à tous. Donc si nous commençons avec les questions du ccNSO, ceux d'entre vous qui ont été à l'écoute remarquerez nous avons certaines questions communes. Je vais donc de les mettre ensemble comme un thème général.

Mais pour démarrer, ceux qui étaient avec nous à Singapour se souviendront du très vif intérêt de la ccNSO dans toutes les questions financières. Ainsi, notre premier sujet découle réellement de nos conversations de Singapour concernant le budget de l'ICANN, le statut avec la nomination de Directeur Financier qui était vacant à ce moment-là. Et j'aimerais demander à Byron pour de nous éclairer sur ce point.

BYRON HOLLAND:

Merci beaucoup, Lesley. Et bienvenue à vous tous ce matin.

Je pense en termes de suivi, le ccNSO a fait beaucoup de travail, tout comme beaucoup d'entre vous, j'en suis certains, au niveau financier, stratégique et de l'analyse opérationnelles ainsi que de la révision du plan de l'ICANN. Je suis certain que la plupart d'entre vous ont vu, nous avons contribué à toutes les étapes au fur et à mesure.

Il y a deux groupes de travail clés axés sur ces activités. L'un est le Comité de planification stratégique et opérationnel, qui a soumis a beaucoup de travail en termes de rétroaction sur le plan stratégique et opérationnel ainsi que sur le cadre budgétaire global. Qui est présidé par Roelof Meijer. Et je préside le groupe de travail des finances, et c'est ce groupe de travail qui est axé sur la recherche de la méthodologie de contribution et les montants de la contribution de la communauté du ccNSO en général dans l'ICANN. Cela a bien entendu été un sujet de discussion pendant les dernières réunions de l'ICANN et les périodes d'intervention.

Et, en conséquence, nous allons à nouveau l'examiner de près. Je pense la dernière fois que nous l'avons fait c'était à Wellington il y a de cela quelques années.

Nous avons quelques pistes. L'une de ces pistes se penche sur les différents types de modèles, sans faire l'hypothèse que l'actuel modèle, que nous avons aujourd'hui est le plus approprié en tout temps, mais en regardant un certain nombre de méthodes différentes. En fait, nous avons examiné neuf méthodologies de financement possibles, y compris celle qui est actuellement utilisé.

L'une des raisons pour laquelle nous le faisons est de s'assurer que nous allons sélectionner la méthode la plus appropriée qui traite le plus large éventail d'opérateurs (cc) Code Pays. Vous devez garder à l'esprit que nous ne sommes pas une communauté homogène. Il existe une gamme variée de mode opératoire de Codes Pays, de structure de gouvernance, dans le sens de qui en est vraiment le détenteur. Et il faut absolument que quel que soit le modèle qui est sélectionné, il faut qu'il gère une perspective très large.

Et par conséquent, nous avons fait tout à fait une analyse approfondie que nous avons, en fait, justes quelques instants avant cette rencontre présenté à la communauté de Codes Pays pour la première fois. Et d'ici la prochaine réunion de l'ICANN, nous allons chercher leurs apports et leurs rétroactions pour nous aider à voir ce qui est le plus approprié des neuf modèles possibles en sélectionner un ou deux pour une l'analyse plus approfondie. C'est une piste. L'autre piste est le financement ; l'ICANN suggère à la communauté Codes Pays de lui transmettre ses coûts afin d'avoir une réelle compréhension et de cette manière nous pouvons appliquer chiffres au modèle pour s'assurer de trouver le plus approprié, tant en terme d'équité qu'en termes de perspective de contribution ainsi que de nous assurer que cela est appropriés au regards de la variété des structures de Codes Pays.

Je dirais que c'est un peu une histoire de bonnes nouvelles et de mauvaise nouvelle. Et j'ai parlé à de nombreux représentants du Conseil d'Administration. Vous semblez avoir fait un excellent recrutement pour le poste de directeur financier. J'ai eu occasion de parler à Xavier

longuement. C'est très encourageant. Félicitations donc à la Commission pour avoir fait un très bon choix.

La mauvaise nouvelle, est bien entendu, que c'est un nouveau, il doit donc apprendre. Et comme je suis certain que vous êtes bien au courant, il y a un nombre important de priorités et notre priorité n'est qu'un parmi d'autres. Il s'habitue à l'équipe, à la technologie, aux processus, et à l'environnement. Et, en conséquence, le détail dont nous avons besoin en tant que communauté Code Pays pour vraiment faire l'analyse appropriée pour chacun de nous est encore à venir. Et nous avons eu quelques bonnes discussions à ce sujet. Je crois que nous allons améliorer la situation budgétaire et financière cela va prendre un petit peu de temps parce que c'est un nouveau Directeur Financier. Xavier avec son équipe vont entrer un petit peu plus dans les détails et travailler à leur analyse ; et voir exactement combien coûte la communauté ccNSO à ICANN

C'est donc un peu une mise à jour sur où nous en sommes. Nous sommes encouragés pour le moment, nous pensons que nous sommes sur la bonne voie, que nous avons fait notre travail ; mais nous devons donner un petit peu de temps à Xavier pour qu'il trouve ses marques.

LESLEY COWLEY:

Merci, Byron. C'est beaucoup plus un statut de mise à jour qu'une question, comme vous l'avez peut-être remarqué. C'est donc dans la perspective du ccNSO, voilà ce que nous faisons comme travail. Et je pense que nous devons observer une petite pause tandis que le nouveau Directeur Financier prenne le temps de comprendre comment fonctionne tout cela et gère ses défis. Cela pose une question de calendrier, et une mise à jour des échéances envisagées par le conseil d'administration pour ce travail sera fort utile.

STEVE CROCKER:

Merci, Lesley et Byron. Il y a deux points que j'aimerais soulever: Tout d'abord, Xavier est là, c'est notre nouveau Directeur Financier. Xavier Calvez. De mon point de vue, il n'y a pas de bonne nouvelle ou mauvaise

nouvelle, c'est une bonne nouvelle. Il est une bonne nouvelle et tout particulièrement en raison du fait que nous avons eu de nombreuses conversations avec votre groupe et d'autres groupes ; des conversations très poussées avec Xavier et le conseil d'administration. Et on a été bien conscient du fait que nous avons besoin de mieux comprendre le processus budgétaire et tous ces détails financiers qui se posaient: « Où va l'argent? Comment est-il utilisé? » Et présenter cela beaucoup mieux à la communauté. Nous sommes là pour améliorer le processus financier et budgétaire de l'ICANN et notre système mécanique qui est extrêmement important pour l'ICANN. Le fonctionnement, le traitement des données tout simplement, comprendre le modèle que nous utilisons, les besoins qui existent ; et un des éléments de cela c'est de s'assurer que nous comprenons bien les besoins des communautés que nous desservons. Et donc, Xavier votre présence ici, votre engagement auprès des communautés fait partie du processus. Vous n'êtes pas là pour être un simple comptable mais pour analyser ce qui doit être fait au niveau budgétaire et au niveau financier.

Je sais que Cherine veut intervenir mais, je ne sais pas si Xavier veut dire quelques mots.

XAVIER CALVEZ:

Bonjour. Merci beaucoup, Steve, pour cette présentation si aimable. Je suis très heureux d'être ici. Ça fait six semaines que je suis arrivé à l'ICANN en tant que Directeur Financier ; et comme l'a dit Steve, mon travail c'est d'améliorer et de mieux comprendre les besoins de la communauté, et pour faire un meilleur travail, d'avoir une structure financière améliorée qui sert mieux les communautés comme Byron l'a expliqué, il y a des changements qui vont prendre du temps ; des modifications de conception qui seront difficile au niveau structurel et à la fois complexe et longue. C'est un défi à relever qui se présente à nous avec en plus un calendrier serré. Tandis que nous faisons ces modifications, nous devons continuer à gérer la situation et à assurer les progrès à court terme. Donc c'est un travail en parallèle, à court terme et à long terme.

Je suis bien conscient que la question financière est très importante pour l'ICANN, et je suis très heureux que nous ayons une communauté très engagée. Lesley et Byron, nous avons déjà beaucoup travaillé ensemble et vous m'avez écouté, cela a été très utile et je ferai de même avec toutes les parties prenantes. Donc ce sera un processus constant et continue qui ne fait que commencer, ce sera avec plaisir que je travaillerai avec vous, que nous collaborerons et que nous aurons les rapports améliorés avec les différentes communautés de l'ICANN.

STEVE CROCKER: Je vous remercie.

XAVIER CALVEZ: Je vous remercie.

STEVE CROCKER: Permettez-moi de partager deux sentiments. Ça fait longtemps que je regarde ce processus et j'ai suivi les discussions pour savoir quel était le coût réel, et quelle partie de ces frais était attribuable à la communauté cc (Code Pays) et aux autres communautés. Et je voudrais aussi dire que je parle avec mon expérience d'avoir dirigé une organisation plus petite mais parallèle, j'ai fait partie des comités consultatifs, j'ai essayé moi-même de faire des budgets. J'ai essayé de voir comment les choses entrent dans les procédés du budget ainsi de suite, à l'intérieur de ICANN et j'ai été embarrassé aussi, étant dans le Comité des finances et avec ces deux assez puissants avantages de pas être capable de le comprendre et d'avoir toutes les pièces connectés.

Ainsi je partage la frustration et je comprends ces problèmes. Ceci dit, je voudrais partager deux choses:

L'idée que nous allons voir dans ce budget, par exemple, quelles sont les dépenses, quelle portion est à nous, c'est un peu comme ça qu'on voit les choses, c'est comme ça qu'on voit le message. La transparence, les portions que l'on peut voir, qui nous sont attribuables et que nous pensons appropriées pour nous à payer.

---

Le coût de fonctionnement de l'ICANN est en agrégé un chiffre que vous pouvez voir chaque année. C'est l'ensemble des coûts des réunions, les coûts de communication, etc.

Il s'agit d'une entreprise adulte, et nous sommes tous des gens matures. Il faut comprendre que vous ne soyez pas à dire, « Eh bien, je veux seulement payer pour cette partie, parce que c'est la seule chose qui me paraît important. » Il y a un ensemble commun de frais qui doivent être couvertes de quelque façon.

Nous pouvons avoir des débats sur le si les montants appropriés sont dépensés dans un domaine ou un autre. Nous pouvons avoir des débats pour savoir si nous avons trop de frais généraux, sur la structure du salaire, toute une série de débats que nous pouvons avoir.

Mais à la fin de la journée, quelles que soient les réponses à ces questions, nous avons ensuite un profil de coûts et de dépenses qu'on doit vous donner d'une façon ou d'une autre et il faut bien qu'on s'en occupe. C'est une entreprise partagée et nous en sommes tous partie-prenantes.

L'autre chose c'est un sentiment émergent. Nous avons eu un petit déjeuner aujourd'hui avec des anciens directeurs et nous avons dialogué et c'était un dialogue très intéressant. Un des sentiments qui a été partagé, ce fut l'observation qu'une vaste portion de notre du revenu de l'ICANN vient des registraires et les bureaux, la communauté g.

Et qu'on le veuille ou non, malgré tous les efforts que nous faisons pour rester neutre dans les dépenses, toutes les parties prenantes ont forte contribution, et il y a une importance sous-jacent du contrôle qui vient de l'argent et la difficulté d'aller contre cette force.

Donc, il y a un intérêt personnel que je vous voudrais vous soumettre à savoir qu'une fraction notable du budget total de l'ICANN vienne de la communauté de cc pour aider à établir un équilibre entre l'ensemble des intérêts. Et c'est peut-être un peu différent que de demander simplement combien ça coute à ICANN pour offrir les services visibles

---

pour vous que vous voyez. Je laisserai juste cette idée en suspendu dans l'air. C'est juste une observation d'un dialogue de ce matin. Ce n'est pas une conclusion. Ce n'est un énoncé de politique. Ce n'est pas une exigence. Mais il est, que c'est un point utile de réflexion.

Nous allons passer le micro à Erika... non?

Cherine, vous avez levé eu votre main en premier Et puis ensuite Erika.

Aller.

CHERINE CHALABY:

Steve, je vais pas répéter tout ce que vous avez dit. Ce point bien pris. Donc je voulais juste dire, je crois, je vous remercie tous les deux Lesley, Byron et je suppose que Roelof pour venir dans ce matin et pour la compréhension. Vous avez poussé le bouton très fort et je comprends. Et j'apprécie ; je pense que c'était bon de donner le temps à Xavier le temps de s'installer et de se mettre à jour avec le bureau.

Cela dit, je pense que ce que nous ne voulons pas faire est d'arriver au mois de janvier et se trouver dans une situation frustrante, où nous ne s'était pas compris. Donc je pense que cet engagement que nous avons commencé avec Xavier, nous voulons la poursuivre sur une base continue jusqu'à ce qu'un bon cadre de travail soit mis en place. Et nous avons tous l'impression que nous avons fait de notre mieux. Je sais pas si toutes les demandes seront respectées. Mais je pense--si nous nous engageons très fortement, je pense que nous allons atteindre une bonne relation et une bonne compréhension. Après tout, nous sommes tous du même côté. Je veux dire, qu'il n'y a aucune raison de ne pas le faire.

Deuxième point, j'apprécie vraiment que Xavier soit avec nous. Nous avons juste un problème nous ne savons pas comment prononcer son nom. Certaines personnes l'appellent « Savia », d'autres personnes l'appelle « Savier. » « Sauveur » est peut-être la meilleure chose.

---

[Applaudissements]

[Rires]

Alors merci tout le monde, pour votre bonne compréhension. Et je crois que nous devons nous comprendre les uns les autres, et si on se comprend tout va bien.

XAVIER CALVEZ:

Je devrais avoir quelque chose à dire là-dessus au fait. Si on veut vraiment rendre les choses faciles, tout le monde peut m'appeler X et je répondrai.

[Rires]

LESLEY COWLEY:

Cherine, si je peux répondre brièvement à vos commentaires ainsi que ceux de Steve. Je pense que l'intention du ccNSO a toujours été d'avoir un dialogue éclairé, et c'est exactement ce sur quoi nous travaillons.

BYRON HOLLAND:

Je voudrais poursuivre là-dessus, je sais que Steve nous a laissé du grain à moudre avec sa perspective personnelle. Y a-t-il une position du directoire ou une vue Global sur ce que devrait être la contribution de cc? Tout simplement les coûts?

STEVE CROCKER:

Non, aucun. Je n'ai pas à chercher de coordination ou conseils parce que nous n'en sommes pas encore là. Nous sommes aussi impatients que vous l'êtes pour ce dialogue.

Erika?

ERIKA MANN:

Pas sur ce point, mais juste un point d'information, ce que nous faisons—moi, je préside le Comité de l'audit. Et ce qu'on a déjà commencé à faire, c'est d'établir des normes de concrètes et la méthodologie d'audit de nos opérations du point de vue de l'ICANN.

Et nous continuerons dans ce sens. Nous essayerons d'y aller plus profondément maintenant. Nous sommes en train de scruter les normes internationales qui existent. Bien entendu, nous ne pouvons pas complètement les adopter car, nous sommes une organisation hybride. Il n'en existe pas que nous pouvons reprendre tout simplement. Tenez, par exemple, prendre les normes Sarbanes-Oxley et juste de les adopter à notre organisation, ne va pas marcher. Mais il y a certaines méthodologies, normes et systèmes intégrés qui fonctionneront parfaitement pour nous. Il en va de même pour de nombreuses autres normes. C'est ce que nous faisons maintenant.

Et donc nous aurons une meilleure compréhension, vous le savez, longtemps avant que les divers objectifs que nous avons en tête seront transformés budget financier. Nous avons une meilleure visibilité de ce qui importe vraiment et comment cela doit être fait. Et, bien entendu, ce serait formidable, vous le savez, dès que nous avons une meilleure compréhension ce serait bien d'avoir un échange avec vous à ce sujet.

STEVE CROCKER:

Je vous remercie. Je vais appeler Chris, et ensuite nous pourrons clore ce sujet et continuer.

CHRIS DISSPAIN:

Merci, Steve. Je vais être rapide. Je voulais juste mettre en garde contre, une tendance à caractériser le ccTLD ou le ccNSO et demander des chiffres comme une astuce ou une tentative pour essayer de ne pas payer un montant plus élevé. Ce n'est pas ce que vous avez dit. Mais vous encouragez--, vous parlez d'encourager pour plus d'argent. Je ne crois pas qu'il y ai une difficulté dans la communauté de cc pour embrasser le fait qu'ils doivent probablement faire une contribution

---

plus importante à l'ICANN. Le point est nous n'avons aucune idée--d'un cc, nous n'avons aucune idée de ce que cela devrait être.

STEVE CROCKER: Bien, très bien. Mike, rapidement s'il vous plaît.

MIKE SILBER: Merci et excusez-moi de faire ça.

Je voulais simplement indiquer que le débat particulier qui se passe en ce moment provient d'un contexte historique où les cc payent des frais selon les services dont ils ont besoin et ensuite choisissent volontairement de faire les choses supplémentaires. Et je pense que nous avons certainement besoin de travailler et de bâtir sur celà, compte tenu du niveau d'information.

Dans le même temps, je sais que beaucoup de mes collègues dans la salle qui ont des fondations, et qui ont divers mécanismes de financement pour les diverses initiatives. Et je tiens à nous voir aller au-delà de l'état actuel de « payer des frais selon les services reçus », pour aller vers une structure où il y a certaines initiatives que l'ICANN entreprend qui peuvent très bien correspondre parfaitement avec les fondations et les initiatives dans vos cc. Et peut-être que la communauté cc enlever une certaine pression sur ICANN en se penchant sur le cofinancement ou le coparrainage de certaines de ses activités plutôt que de regarder un modèle qui dit que nous allons maintenant payer plus que les services que vous recevez. Je pense que nous devons aller au-delà de cette construction historique. C'est important. Mais il y a certaines choses supplémentaires que nous devons faire, parce que tout ce qu'ICANN fait, n'est pas seulement donner du service, mais il y a aussi du bon travail qui est fait.

LESLEY COWLEY: Roelof?

ROELOF MEIJER: Roelof Meijer de point NL. Mike, je pense que vous avez un point très valable, mais il y a un « mais ». Et c'est que, si les cc ou ACC veulent financer partiellement une autre initiative avec ICANN, il faudrait encore les informations concernant le coût de cette initiative.

MIKE SILBER: Je ne nie pas cela. C'est pourquoi je dis que les deux vont de pair.

ROELOF MEIJER: Je voulais juste le préciser. Parce que ce sera toujours la même question.

MIKE SILBER: Je ne dis pas « faites-nous confiance. » J'espère que vous faites. Mais nous devons aller au-delà. Nous avons besoin de suivre la construction-- la construction historique de donner des informations. Mais je dis que je pense que cc devrait d'aller au-delà de cette construction historique de payer seulement absolument au centime près les services reçus.

STEVE CROCKER: Nous sommes sur la même page, Roelof. Il n'y a aucune ambiguïté sur ce point. Il faut que les informations soient complètement transparentes, accessibles et compréhensibles etc. Absolument aucune différence dans nos positions, nous pensons de la même façon.

LESLEY COWLEY: Je vous remercie. Ainsi, il n'y a pas tout à fait une réponse sur les délais. Mais avec tout le respect à m. X, nous vous laisseront travailler sur vos défis et nous revenir nous peut-être à la prochaine réunion.

Je voudrais juste confirmer que c'est un domaine d'intérêt pour le ccNSO. C'est aussi un domaine d'intérêt, en raison de ses liens avec le plan stratégique. Donc ce n'est pas purement une question sur ce qui

---

sera payé ou pas par les cc. Nous avons un engagement pour avoir un dialogue éclairé, et j'aimerais qu'on s'en souviene.

Jay?

JAY DALEY:

Merci, Jay Daley de point NZ. Un point important ici, point NZ comme plusieurs registraires est un organisme de bienfaisance. Notre bénéfice va vers le développement social de l'Internet. Ainsi le plus nous aurons à payer à ICANN, le moins nous pourrons en faire de notre côté.

LESLEY COWLEY:

Merci, Jay. Sabine, cela va être le dernier commentaire parce que nous avons deux autres sujets très importants à aborder. C'est aussi un sujet important. Nous n'avons aucun sujet de peu d'importance

SABINE DOLDERER:

Sabine de point DE. En fait, je voudrais faire un point à Mike et aussi à ce que disait Roelof. Je ne pense pas que c'était toujours le cas dans le passé qu'on payait seulement pour le service. Je pense qu'il y a toujours eu un point sur ce que nous voulions toujours connaître et être d'accord sur ce qu'on payait.

Bien entendu, ICANN fait beaucoup de bonnes choses. Mais la question est toujours combien--et il y a plein de bonnes choses que j'imagine que l'on peut faire, mais jusqu'à une certaine limite. Il n'y a jamais eu de négociation, on ne sait pas ce qui a été alloué aux ccTLD, est-ce que c'est nécessaire ou pas sujet qui est nécessaire ou pas et est-ce qu'il y a un endroit où nous pouvons en discuter. Aussi, et c'est un autre problème important on ne pas pas seulement de dire ce qui est alloué aux ccTLD, mais qui définit ce qui est fait au nom de ccTLD

LESLEY COWLEY:

Je vous remercie.

---

Passons à notre prochain sujet, qui concerne les conflits d'intérêts et les politique de rotation. Il y a eu beaucoup de discussions difficiles au sein du conseil consultatif du ccNSO Conseil et des ccTLD entre membres ou autrement sur les récents développements dans ce domaine.

Nous avons aussi noté la nomination par le Conseil de certains conseillers en éthique et à ce jour nous aimerions savoir où nous en sommes et aussi avoir un calendrier.

STEVE CROCKER:

J'ai vu que Bruce Tonkin, notre vice-président... Bruce, puis-je vous demander de répondre à cette question?

BRUCE TONKIN:

Où nous en sommes sur ce sujet, nous devons avoir plus de données, à la fin de la semaine. Donc cette semaine, il y aura une session qui sera dédiée sur les conflits. On aura donc plus de détails à ce moment là. Mais en deux ou trois minutes je peux vous dire que le Comité de gouvernance du Conseil d'administration a demandé au personnel d'aller et obtenir des conseils externes, et ils ont deux ou trois source qui leur ont donné des conseils. Nous sommes en train de faire une révision des politiques qui doit être approuvé, on cherche également à établir ce que nous appellerions une politique déontologique de meilleures pratiques. Il y aussi des organisations similaires qui ont fait politiques, on essaie de voir leurs modèles ; nous essaierons de faire une ébauche et ensuite nous prendront en compte l'opinion publique. Et nous ferons un résumé.

Je m'attends à ce que nous ayons une mise à jour de la politique de conflits et de la mise en place d'une politique de déontologie en terme de mois pas d'années, mais nous nous efforcerons de vous donner quelques informations supplémentaires plus tard cette semaine.

LESLEY COWLEY:

Merci, Bruce. La question de la Commission au ccNSO était quelles sont vos principales trois préoccupations?

BRUCE TONKIN: Pardon, excusez-moi puis-je inverser un peu la question?

LESLEY COWLEY: Okay.

BRUCE TONKIN: Combien d'opérateurs ccTLD ont une politique de déontologie? Il sera intéressant de pouvoir regarder ce qui existe dans votre communauté.

LESLEY COWLEY: Ou ses équivalents.

BRUCE TONKIN: Ou leurs équivalents, oui. Probablement une dizaine. On pourrait déjà regarder cela pour savoir ce que vous avez déjà en place.

BYRON HOLLAND: En termes de calendrier, quand vous dites mois, pas des années, il y a des étapes matériels qui viennent autour du gTLD, sans vous exiger une date, prévoyez-vous livrer à l'avance de certaines de ces étapes? Cela fera-t-il du sens de les avoir avant le lancement?

BRUCE TONKIN: Dépendamment de ce que vous définissez comme « lancement. » Si vous définissez « lancer » comme lorsqu'il y aura un vote pour les nouveaux TLD, quand les nouveaux gTLD seront actifs, c'est vraiment pas avant la fin de l'année prochaine. Si vous parlez de « lancement » comme le moment où vous pouvez déposer un dossier, je sais que c'est le 12 janvier, je ne crois pas que quelque chose va être mis en place d'ici le 12 janvier. Mais je pense que nous allons mettre les mécanismes en place avant qu'il y ait un processus décisionnel, ce qui se passe à la Commission en respect des votes pour un nouveau gTLD.

ROELOF MEIJER: En référence à la question de la de Bruce « Quels ccTLD ont des code de conduite », nous avons vu des secteurs où il y a la responsabilisation, la transparence et l'autorégulations comme des valeurs fondamentales, je pense que la bonne gouvernance et l'intégrité personnelle est plus que tout juste faire ce que le code dit de faire ou ne pas faire ce que le code vous dit de ne pas faire.

Et les choses se passent en ce moment, et on sait qu'il est nécessaire d'avoir un code de conduite pour ICANN, mais en ce qui concerne votre mise à jour, cela signifie-t-il que la Commission a conclu que quelque chose n'a pas fonctionnée et qu'il doit changer?

STEVE CROCKER: Merci beaucoup pour cette question, Roelof.

[Rires]

Est-ce que je peux arrêter maintenant?

[Rires]

ROELOF MEIJER: Je m'attendais à un Oui parce qu'il y a une autre question subséquente.

[Rires]

STEVE CROCKER: Oui.

BRUCE TONKIN:

Mon autre question sera un petit peu différente.

Je pense que--je pense que la façon de regarder est ICANN en tant qu'organisation, on sait qu'elle s'élargie, donc elle évolue, il y a plus de matières plus d'informations. Si vous regardez ce qui est arrivé à notre dernière réunion, nous avons demandé à plusieurs membres de la communauté à Singapour je crois, nous avons soulevé le sujet, et nous sous sommes penchés sur certains aspects des politiques de conflits et politiques de rotation, et cetera. Donc, il n'y a certainement pas un incident, si c'est ce que vous essayez de laisser entendre. Je pense que nous nous faisons partie de la communauté, nous entendons et nous allons répondre.

RAY PLZAK:

je suis un membre résident du Comité de gouvernance du Conseil depuis quelques temps maintenant, ce n'est pas une nouveau sujet pour le Comité de gouvernance du Conseil d'administration. Nous avons entrepris des changements au fil du temps. Il y a des choses que le jury fait maintenant qui n'était pas faites il y a quelques années. C'est une chose en cours. Ce n'est pas quelque chose de nouveau.

C'est juste que nous faisons maintenant un peu plus dans certaines domaines. Donc c'est une préoccupation constante du Conseil d'administration.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais à chaque réunion du Conseil, quand nous devons discuter d'un sujet --et que nous savons qu'il est plus important de faire un vote, la première chose à que faire est que le président demande à tous les membres du Conseil d'administration d'être bénévoles à tous les endroits qu'il y ai conflit ou pas.

C'est une pratique qui est bien intégrée à ce que nous faisons, et ce ne sont pas choses que nous faisons environ deux ans auparavant.

---

LESLEY COWLEY: Eu bien Cherine, puis Mathieu.

CHERINE CHALABY: Oui quelques points que j'aimerais soulever, premièrement, développer des lignes de conduite, et il me semble que tous les efforts pour le moment que j'entends sont tout à fait positifs, nous en sommes bien conscient au conseil d'administration. Les conflits d'intérêt et les standards éthiques, nous prenons cela en compte d'une manière très sérieuse. Mais pour que ça fonctionne réellement il faut adhérer à ces politiques ; il faut les respecter une fois qu'elles sont en vigueur, parce que très souvent on les lit, on signe le document des conflits d'intérêt et on oublie, on n'en tient pas compte par la suite. Donc même si on signe parfois ces notes, les personnes ne se sentent pas concernées par la suite. Donc je crois, que ce qui est important, c'est de garder ce document, de le lire de le relire, et chaque année de se rafraîchir la mémoire, pour que la prise de conscience soit plus forte. Et il me semble que c'est quelque chose dont nous sommes conscients et que nous essaierons de réaliser à l'avenir.

MATHIEU WEILL: Je vous remercie. Mon nom est Mathieu Weill et je suis PDG de l'AfNIC et gestionnaire de Point fr. J'ai effectivement deux questions à ce niveau.

Première question, qu'est-ce vous allez faire maintenant, parce que comme je l'ai dit il y a beaucoup de pression sur ICANN pour faire quelque chose. De faire preuve de plus de transparence et de responsabilité. Et il va y avoir beaucoup plus de pression avec le développement des nouveaux GTLDs. Et ma question donc par rapport au calendrier c'est, allez-vous prendre des mesures avant que la politique soit en place afin de protéger le processus ou de prendre des mesures conservatrices. C'est ma première question.

Ma deuxième question est: vous pouvez confirmer que la politique s'applique tant aux membres du Conseil d'administration et au personnel?

STEVE CROCKER:                   Allez-y.

MICHAEL SILBER:                   Merci, Mathieu. Ce sont des questions intéressantes, je vois qu'il y a un point principal, c'est que ce que nous avons appris ces derniers mois, avec les changements au niveau du personnel, avec les changements au niveau du conseil d'administration, du directoire, c'est que nous sommes régis par les lois de Californie, et il y a des fossés qui se sont creusés dans le cadre de notre conception multi-acteurs. Nous devons vraiment élever les différents acteurs pour qu'ils deviennent des leaders parce qu'ils viennent de cette communauté. Donc, personnellement, et je m'exprime à mon nom personnel, je n'ai jamais vu d'impropriété, de problèmes. Peter est dans cette commission, si vous avez des doutes sérieux, posez lui personnellement la question ; mais je crois qu'il y a quand même un fossé qui se creuse ; des manques, des lacunes, dans notre processus, et en effet nous avons ces question de rotation qui existent. Et il y a des rapports peut être entre le directoire et le personnel qui peuvent être améliorés. Et je crois que si on prend en compte Bruce qui travaille pour un registraire, on ne va pas lui demander de quitter son travail, cela ne fait aucun sens. Et quand il quittera le directoire, il faudra bien qu'il continue à avoir un travail. Donc, il faut qu'on reconnaisse ces lacunes, qu'on fasse quelque chose, qu'on prenne des actions. Nous avons eu des consultants qui nous ont aidés. Je crois qu'il faut qu'ils fassent leur travail à fond. Il faut qu'on voit les résultats. Je crois que vous avez posé une question valide néanmoins, mais ça va prendre plus de six mois, aurais-t-on besoin de mesure intérimaire? ça dépend du temps que ça prendra.

STEVE CROCKER:                   Merci. Une autre partie de votre question était de savoir si les mesures s'appliqueraient également à la fois sur les membres du comité de direction que sur rapport au personnel. Je crois que les principes de base sont les mêmes. Il y a tout de même des différences parce que le directoire n'est pas supposé prendre d'autres implications

---

supplémentaires. Comme l'a dit Mike, Il doit venir de la communauté, du secteur, nous prenons en compte leur expérience.

Rod, vous voulez intervenir au sujet du personnel?

ROD BECKSTROM:

Je crois que les conflits d'intérêt sont un peu plus nombreux avec le nouveau programme des gTLD c'est très clair. Je suis plus préoccupé de cela, et je crois que nous devons gérer l'éthique à tous les niveaux. Un exemple, nous avons dans une réunion du personnel dimanche dernier parlé des conflits d'intérêts par rapport aux nouveaux gTLDs et comment les membres de ICANN doivent être prudents et ne pas avoir de compensation individuelle avec des dépositaires de dossiers de demande, avec des candidats et ne jamais accepter ne serait-ce qu'une boisson ou un repas provenant d'un candidat à un nouveau gTLD. Et cela devient de plus en plus difficile parce que traditionnellement, il y a une convivialité importante qui existe à ICANN, mais c'est très important d'évoluer et il me semble que le problème des conflits d'intérêt va être quelque chose qui peut remettre en cause le système multi-acteurs. Les parties prenantes sont à la table parce qu'elles apportent leur connaissance, leur expertise, c'est pour cela qu'il y a des lignes de conduite très sophistiquées qui proviennent de la communauté.

Mais les parties prenantes ont des intérêts économiques, c'est très clair également. Comment est-ce qu'on peut avoir des membres du directoire qui ont des intérêts économiques, comment les faire participer et à des discussions et les empêcher de participer à d'autres?

Ce n'est pas une décision facile à prendre.

Et je crois que à l'avenir l'un de nos plus grand défis sera d'améliorer nos pratiques tous les fronts à la fois notre fonctionnement parce qu'une fois que cette liste sera publiée en mai prochain qui ont été appliquées par toutes les parties, vous saurez, dans le monde qui choisit de présenter une demande, il y aura d'importantes pressions exercées par certains de ces demandeurs sur les membres du Conseil, qui

---

voudront ces domaines de premier niveau générique et nous devons vraiment nous assurer que nos processus continuent d'être des plus rigoureux. Tant sur le plan personnel, mais aussi du côté du Conseil d'administration.

Aussi, au niveau personnel, c'est une question d'éducation permanente et aussi s'assurer que nous appliquons les accords que nous avons. Pour que l'éducation, encore une fois, qui se déroule cette semaine, donc s'il vous plaît payez pas des boissons ou des dîners pour les membres du personnel.

[Rires]

Pour nous aider à contribuer à toutes les bonnes pratiques. Merci.

LESLEY COWLEY:

Donc, nous allons passer à Bertrand.—nous avons d'autres personnes, nous avons – d'autres points à ;l'ordre du jour, nous allons voir ça un peu plus vite.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Je vous remercie. Merci beaucoup, Lesley.

Une distinction que j'aimerais faire qui est très importante ici dans ce débat, une distinction au niveau des conflits d'intérêt et de cette rotation dont vous avez parlé.

A propos du conflit d'intérêt, les activités des membres du conseil d'administration, tandis qu'ils sont membre du directoire, change constamment, en ce qui concerne les rotation. C'est ce qu'a dit Mike Silber. Un des défis que nous avons à régler, nous tous, ce qu'il faut bien comprendre ; quelle est la relation entre quelqu'un qui est, membre du directoire et qui quitte le directoire. Quelqu'un qui est membre du directoire dans le système actuel, peut travailler dans l'industrie, c'est

très clair dans le secteur. Nous avons cette ligne de conduite de gestion des conflits d'intérêts, ça serait irrationnel que cette personne ne puisse pas par la suite travailler dans le secteur

Donc à tout le moins, la discussion sur la rotation doit se distinguer, comme c'est souvent le cas dans les cadres de réglementation au niveau national, sur le type d'activité que les gens peuvent avoir par la suite.

Mais je veux poser, comme un point final, une question plus générale, qui est: devons-nous nous envisageons collectivement pour aller plus loin, en termes de confirmant l'indépendance des membres du jury et envisager qu'une règle puisse être que lorsque les gens sont au service du Conseil d'administration, ils devraient être complètement indépendants et alors qu'ils sont dans le directoire, devraient-ils avoir une activité rémunérée dans le secteur?

Je lance la question de manière provocante un car il y a une bonne logiques là-dedans. Si ICANN a une fonction de régulation, notre modèle qui est utilisé doit être pris en compte. Je ne dis pas pour aller aussi loin que cela, mais je crois qu'il faut réfléchir, je crois qu'il faut poser la question. Je crois qu'il faut qu'on soit beaucoup plus à l'aise par rapport à cette situation. Et voir en effet si ça change le concept même de modèle multi-acteurs qui est celui de ICANN.

CHERINE CHALABY:

Je crois également que nous devons prendre en compte un aspect pratique. Dans la nature des directoires internationaux, les personnes, vont et viennent, c'est très clair. On ne peut pas restreindre ce que les personnes font une fois qu'elles ont quitté le directoire.

Le plus important, c'est qu'une fois, qu'ils sont membres du directoire, il faut qu'ils prennent des décisions, sans qu'il y ait de conflit d'intérêts. S'ils ont un conflit d'intérêts. S'ils ont un conflit d'intérêts, ils ne prennent pas de décision, ils s'abstiennent.

Ça ce sont des standards étiques qui doivent être absolument respectés.

---

Et Troisièmement, ils ne doivent jamais faire un abus d'informations confidentiels. C'est un délit d'initié. Une fois qu'ils ont quitté le directoire, si ce sont des membres exemplaires du directoire qui n'ont pas été pris en faute, eh bien, on ne peut pas se permettre de restreindre ce qu'ils une fois qu'ils ont quitté le directoire.

LESLEY COWLEY: Nous avons un très bref commentaire de Roelof et puis nous allons poursuivre notre séance et traiter d'autres points s'il vous plaît.

ROELOF MEIJER: Oui. Peut-être--principalement en réaction aux remarques de Bertrand. Moi je préférerais un modèle un petit peu différent. Je préférerais que les membres du directoire ne viennent pas des entreprises comme c'est le cas actuellement. Mais je vois un conflit d'intérêts avec les registraires qui sont membre du directoire. Je crois que nous avons tout de même quelques procédures en place, qui sont valides. Nous avons parlé de ces rotation, de cet aspect-là. Et il me semble qu'il n'y a pas assez de sauvegarde et de protection pour éviter que ne réduisons la confiance placée en nous par les multi-acteurs et parties prenantes, qui existent à ICANN. Tant qu'il n'y a pas de preuve de comportement frauduleux—mais c'est l'impression que ça donne qui est un problème. Les multi-acteurs, les parties prenantes ont l'impression qu'il y a des conflits d'intérêts qui existent avec les membres du directoire.

LESLEY COWLEY: Merci, Roelof. Et le dernier commentaire de Young Eum, je pense que ce niveau d'intérêt sur cette question démontre un intérêt du ccNSO dans ce domaine. Et il est bon d'entendre vos interventions et que le directoire prenne note.

JEUNE EUM LEE: Oui. Young Eum Lee, de point kr. Je suis d'accord avec la plupart des gens dans cette salle parce que ICANN est un modèle multipartite, les membres du directoire doivent être exemplaires. Mais l'exemple qui a

été donné, votre exemple avec Bruce Tonkin et Peter, certes je ne suggère pas qu'il y ai des comportements inappropriés, mais la raison pour laquelle les gens ne sont pas préoccupés du fait que Bruce reparte dans la même entreprise où il était auparavant. L'impression que la situation actuelle nous donne, je pense que dit quelque chose sur la nécessité de certaines normes et règles alors que les membres du directoire, même après qu'ils quittent le directoire--je veux dire, en fin de mandat. Lorsqu'ils étaient membres du directoire, ils avaient accès à des informations confidentiels, privilégiées et je pense que c'est l'un des aspects clés de notre préoccupation.

Nous avons besoins de normes de standards, de meilleures pratiques très claires. L'accès aux informations privilégiées par les membres du directoire est un point essentiel.

STEVE CROCKER:

Laissez-moi simplement conclure avec deux choses ici.

En ce qui concerne l'accès aux informations privilégiées, nous avons des règles très précises qui incluent des conséquences si jamais elles sont violées.

Et C'est très précis et en fait toutes les informations sont publiques croyez-moi. Il y a des questions du personnel, questions internes qui sont confidentielles mais c'est tout. Croyez-moi il y a très peu d'informations privilégiées qui passent entre les mains du directoire. Mais permettez-moi de vous demander à vous tous, tous ceux qui voudraient partager vos lignes de conduites sur les conflits d'intérêts pour que nous voyions ce à quoi elles ressemblent pour qu'on puisse s'en inspirer. Et montrer clairement des éléments des textes statutaires qui pourraient nous aider.

Vous ai-je placé dans une situation inconfortable, Bruce?

Bruce est vice-président, va donc se charger de cela également, ça fait partie de ses responsabilités.

---

LESLEY COWLEY: Si nous – email à Bruce--.

(Orateur est hors micro).

Donc vous envoyez e-mail à vous, Bruce, avec des exemples de texte régulant les conflits d'intérêt? Merci beaucoup très bien

BRUCE TONKIN: (Orateur est hors micro).-- c'est clair

LESLEY COWLEY: Merci passons au point suivant:

Question du ccNSO, le thème du cadre d'interprétation, nous allons vous donner une mise à jour par email.

C'est un travail long et fastidieux. Alors, David n'est pas ici à Dakar, mais je suis heureux de vous indiquer que Becky Burr est présente et peut répondre à vos questions.

Nous avons fait deux demandes, une liaison du directoire avec ce groupe de travail, et que le directoire revienne sur cette décision concernant l'accord de parrainage

STEVE CROCKER: Je crois que par rapport à cela hors ligne,

(Orateur est hors micro).

je crois que nous nous inquiétons beaucoup de ce cadre d'interprétation qui peut faire beaucoup pour faire progresser l'association,

Ouais. Si je veux juste vous dire que vous avez un public avide.

En fait à l'agent de liaison, je pense que je portent une part de responsabilité pour le retard. Nous allons nous pencher là-dessus cette semaine et tenter de statuer.

---

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris peut être euh ---

Ah! Vous avez un document.

BRUCE TONKIN: Qu'est-ce que vous voulez dire par parrainage, je n'ai pas compris non plus ce terme qui a été utilisé. Quelle résolution du Conseil avons-nous pour le parrainage?

LESLEY COWLEY: Nous pourrions parler de celà pendant des heures figurez-vous. Il y a une demande qui a été envoyée à Steve l'autre semaine seulement. Peut-être, il vaut mieux que nous en parlions de manière non officielle. Nous avons une profonde inquiétude sur ce problème.

CHRIS DISSPAIN: Bruce, juste pour que vous sachiez ce n'est pas sur les commandites. Il s'agit de contrats de commandites. Ils sont au sujet de la base de données des accords de commandite avec ccTLD. Nous en parlerons plus tard.

STEVE CROCKER: Oui. Donc ma première question est: Est-ce liée à avec le cadre de référence et d'interprétation? Mais en tout cas, je crois qu'il faut que je lise cela précisément et que nous revenions sur cette question. –

LESLEY COWLEY: Je vous remercie. Il nous reste seulement sept minutes

Donc au sein de nos sept minutes restantes, la Commission demandait au ccNSO des informations sur la recherche d'un nouveau PDG, en ce qui concerne la transparence du processus de recherche--. Et sur la liste de recherche du ccNSO au directoire, nous lui demandons une mise à jour pour la recherche d'un nouveau PDG.

Nous passons alors la parole à George.

---

GEORGE SADOWSKY: Okay. Je vous remercie, Lesley.

Je pense que vous avez résumé la question très bien.

Nous avons eu une réunion hier, un heures et quart dans lequel j'ai présenté la pensée actuelle du Conseil sur les exigences relatives à un PDG idéal. Nous avons eu beaucoup de bons commentaires de la communauté participant à cette session. Nous avons un--nous encourageons tout le monde qui souhaite présenter leurs observations au Comité de la recherche. Il y a huit d'entre nous. La moitié des membres votants du Conseil d'administration du Comité.

Le Conseil sera pleinement impliqué, autant que possible, dans la recherche. Nous allons embaucher un cabinet de recrutement de cadres pour nous aider, mais pas pour prendre une décision ou de participer à la prise de décision que nous allons faire.

Nous avons créé une adresse de messagerie, ceosearch2012--tous un seul mot, envoyez-nous vos idées et nous prendrons toutes les opinions présentées en compte dans notre travail.

Au regard du délai, nous espérons démarrer une recherche formelle à partir du de début de décembre, pour clôturer bien dans le temps afin d'avoir le nouveau PDG en place avant le 1er juillet. Si nous pouvons aller plus vite, nous le ferons. Si ce n'est pas--si nous devons aller plus lentement pour faire une recherche approfondie et de faire un bon travail, nous le ferons également. Je vais prendre des questions, mais c'est un processus assez simple, que nous allons utiliserons.

Je dirais que nous espérons tenir la communauté informée dans la mesure du possible, et nous avons aimerions que ce processus de recherche soit transparente et bien compris par la communauté.

LESLEY COWLEY: Merci, George.

---

Donc le ccNSO--peut-être que nous n'avons pas pu être tous présents lors de la session d'hier—a été invités pour des contributions sur la qualité, l'ouverture et la transparence du processus.

Quelqu'un voudrait -il répondre là dessus S'il vous plait? Byron?

BYRON HOLLAND:

Il s'agit juste d'un commentaire sur la transparence. Je pense que le processus doit être très clair et transparent avec les jalons identifiés ainsi que tous les éléments du processus, qui, vous le savez, je dirais va très bien. Ce serait mon commentaire jusqu'à présent.

Mais peut-être vous pourrez aussi penser à mettre en évidence les jalons, quel qu'ils soient. Une longue liste, une courte liste. Et en permettre aux gens de savoir ce qui se passe. Cependant, selon certains commentaires que j'ai entendus hier, je découragerais fortement la transparence dans l'usage des noms. Je pense que c'est sérieusement imprudent, et je ne voudrais pas exclure toute personne qui pourrait envisager le rôle, donc je vais juste dire: si je devais appliquer la dernière chose que je ne voudrais que mon employeur sache est que j'applique à un autre emploi.

En termes de peut-être des éléments qui sont importantes, vous le savez, je pense que le prochain PDG doit être un véritable constructeur d'une solide organisation et aider ICANN à atteindre un niveau de maturité, donc une personne fortement opérationnelle et organisée avec d'excellentes compétences diplomatiques, mais pas nécessairement un diplomate. Je pense que ce doit être une personne fortement liés à l'organisation.

GEORGE SADOWSKY:

Je vous remercie pour ce commentaire. À l'égard de la transparence, je conviens personnellement avec vous. Lorsque j'ai présidé le NomCom, le principe a été: le processus est totalement public ; les données du demandeur sont totalement confidentielles.

---

Le Comité a été existé pendant 10 jours, donc il y a beaucoup de choses, que je ne peux pas dire parce que nous n'avons pas vraiment convenu d'une opinion que je pourrais exprimer.

LESLEY COWLEY: Lise?

LISE FUHR: Je suis Lise de point dk. Je suis juste curieuse de savoir parce que lorsque nous avons embauché Rod, nous avons établis un bureau à Palo Alto. Qu'est-ce qui va se passer avec le Bureau? Et est-ce qu'il devrait y avoir un nouveau bureau avec le nouveau PDG?

STEVE CROCKER: Je vous remercie. Voilà une question qui a déjà été postée. Le Bureau à Palo Alto a quelques personnes qui y travaillent et qui sont des membres très actifs et importants du personnel. Il n'y a pas de plan du tout pour changer cela.

La question de l'ouverture de nouveaux bureaux ou l'autre côté de ce débat, qui de savoir où le PDG sera basé, c'est l'une des questions clés qui le Comité va suivre. Comme le dit George, le Comité en est encore à ses débuts et nous n'avons pas encore fait d'annonce, mais cette question a certainement été posée et recevra une réponse très prochainement.

MICHAEL SILBER: Pourrais faire une suggestion? Au lieu de poser posant la question— cette question est revenu deux fois hier--pourquoi ne pas donner réellement vos opinions. Nous croyons qu'un PDG devrait être basé à Marina del Rey, nous croyons qu'un PDG devrait être basé partout où il le voudrait. Donnez-nous vos commentaires, plutôt que de juste poser des questions.

Je pense que ce serait très utilité pour le Comité de la recherche.

STEVE CROCKER: Bonne idée.

LESLEY COWLEY: Voulez-vous à revenir sur ce sujet, Lise?

LISE FUHR: Je suis désolé de répéter la question, mais--mais ma question est plus que je veux juste que ICANN soit multi-représenté--, ayant des bureaux dans plusieurs d'endroits, et j'ai un souci que vous ayez deux bureaux maintenant en Californie.

Donc en fait, c'était aussi l'une des raisons de ma question.

MICHAEL SILBER: non, mes excuses.--J'ai sauté sur votre question. Ce n'était pas la même question que celle d'hier. Selon moi, le point est valide et Steve va y répondre.

GEORGE SADOWSKY: Oui. Je suis désolé, --Mike, je suis d'accord avec vous totalement. Si vous avez une opinion sur cela, plutôt que de poser la question, donnez-nous votre opinion. Nous aimerions l'entendre.

LESLEY COWLEY: Okay. Nous sommes à court de temps, donc juste une dernière question. VIKA.

VIKA MPISANE: Merci, Lesley. Je suis Vike Mpisane de za, Afrique du Sud.

Juste à peut-être deux questions qui s'entrelacent à ce point. Ce que je comprends c'est que, normalement avec les hauts dirigeants dans une organisation, lorsqu'un PDG qui a été avec nous pour un peu plus de deux ans, entamant une troisième vient à quitter, rubrique pour trois et

introduit dans un certain nombre de postes supérieurs, qu'est-ce que le directoire fait? Existe-t-il un plan afin de gérer tout départ potentiel des hauts dirigeants, parce que dans le monde des affaires d'aujourd'hui, quand un PDG vient avec son équipe et qu'il part, il est probable que certaines personnes partent avec lui. Y a-t-il un processus pour gérer cela? Ce départ potentiel de personnes?

Et avec cette question il y a également la question sur les nominations de cadres supérieurs en cours que nous voyons étant (indiscernables) à l'ICANN et qui (indiscernables) la question: d'un point de vue de la haute direction, -- quelle sagesse derrière toutes le planning de certaines de ces nominations?

Je vois, par exemple, il y avait une annonce pour le poste vice président pour l'Europe -- je crois-? -- Nommé mais ensuite la nouvelle venu, non, finalement décliné.

Et puis, il y a un vice président pour l'Afrique. Encore une fois, il (indiscernables) la question est qui est l'auteur de cette vision pour cette approche de vice président? Est-ce le directeur général sortant? Et si c'est le cas, pourquoi nous suivons encore cette visions puisqu'il est sur le point de partir? Parce que le prochain PDG n'aimerait peut-être pas cette approche. Merci.

LESLEY COWLEY: Okay. Je pense donc que la question était autour de nominations des cadres supérieurs, particulièrement pendant le reste du mandat de PDG et le roulement du personnel supérieur, je pense.

STEVE CROCKER: Oui.

LESLEY COWLEY: Okay.

STEVE CROCKER: Ce sont donc toutes des questions tout à fait naturelles et sensées et importantes.

Et permettez-moi de le partager en deux ou trois phases selon les points mentionnés parlé. La première chose est que Rod Beckstrom a apporté, comme vous le dites, un certain nombre de personnes et aucun d'eux, absolument aucun d'entre eux ne faisaient partie de son équipe au préalable ou de personnes, pour qui il avait travaillé. Une des choses très fortes que nous pouvons dire est qu'il a mis en place pendant son mandat un processus de recrutement très forts et détaillée avec des processus de recherche approfondie, et des normes très élevées. Et je sais parce que j'ai suivi et observé cela et a travaillé avec ces personnes, un degré élevé de collégialité dans la construction d'une équipe.

Ce sont des gens qui sont engagés avec l'organisation et ne sont pas des assistants personnels, pour mettre un terme très négatif sur cela et ainsi de suite.

Est-ce que cela garantit que chacun d'entre eux resteront? C'est une bien plus grande question et dépend de beaucoup de questions individuelles et ainsi de suite. Mais nous n'allons certainement pas anticiper--et nous n'avons aucune indication qu'il va y avoir un brusque exode massif. Et nous avons regardé froidement,--c'est à chacune de ces personnes est réfléchi, sensée et engagé et doit gagner sa vie. Donc ils ne sont pas sujets à juste aveuglement faire quelques changements arbitraires juste parce que le directeur général est en évolution. Il modifie l'environnement. Elle peut causer quelque prévenance de leur part, mais ils sont tous pleinement engagés dans le travail et sont engagés à l'organisation.

La question suivante de ce qui est de notre processus d'embauche pour les postes ouverts et dans quelle mesure est-ce une stratégie dépendante de notre actuel PDG et la volonté de changer de stratégie avec le prochain directeur général, qui est un point important et, comme je l'ai dit, une très bonne question.

Le Conseil est en accord avec la stratégie. Ce n'est pas juste l'avis personnel unilatéral de Beckstrom Rod. C'est une question stratégique qui a été socialisée. Nous ne pouvons pas arrêter tout ce que nous faisons.

Nous avons l'avantage, et je pense que nous sommes dans une position chanceuse réellement d'avoir une longue période de temps à passer par un processus de recherche minutieuse. Que signifie aussi que cette période de transition, si vous pensez que moyen, est une très longue période de temps. Nous ne pouvons pas juste arrêter tout ce que nous faisons. Nous avons eu une opération complexe. Nous avons beaucoup d'opérations. Et nous avons comblé des postes clés, et nous devons continuer sur ce chemin.

Il n'y a donc aucun couplage simple entre la décision qu'a pris Rod et nos processus de trouver un remplaçant. Cela ne va pas arrêter le monde et arrêter tout le reste.

Ainsi, --il pourrait y avoir quelques divergences d'opinion? Peut-il y avoir certains changements dans la pensée? Absolument. Prévoyons--nous quoi que ce soit, ou le savons-nous à l'avance? Non. Et si elles se produisent, nous feront avec elles, et nous examinerons avec elles de façon intégrée et progressive, par opposition à brusquement. Et c'est aussi sensible que nous savons comment nous vivons dans la situation actuelle. Franchement, je ne pense pas qu'il y a quoi que ce soit maladroit en cela.

LESLEY COWLEY:

Merci, à tous. Je remercie tout le monde pour la session, pour laquelle nous devons tirer une conclusion. Les participants du ccNSO, puis-je vous rappeler que nous sommes de retour dans l'amphithéâtre pour discuter du plan stratégique. Mais avant cela, nous aurons une pause café pendant dix minutes jusqu'à une heure. Je vous remercie beaucoup, tout le monde, pour cet engagement.

STEVE CROCKER:

Permettez-moi d'ajouter mes remerciements. Et permettez-moi de dire aussi que dans ces engagements qui sont planifiées--et le Conseil prévoit de les suivre tous, nous avons été très intéressés--et je pense que cela a été un exemple très clé--de dialogue de fond, pas juste pour la forme. Heureux de vous revoir. Nous sommes très impatients

---

d'aborder les problèmes importants. Je crois que nous l'avons absolument fait aujourd'hui. Je pense que cela a été très utile et nous apprécions beaucoup.

[Applaudissements]

[Fin de Audio]